

---

---

---

**Perception du télépéage — Évaluation  
de la conformité de l'équipement à  
l'ISO 17575-1 —**

**Partie 1:  
Structure de la suite d'essais et  
objectifs des essais**

*Electronic fee collection — Evaluation of equipment for conformity to  
ISO 17575-1 —*  
*Part 1: Test suite structure and test purposes*

[ISO 16407-1:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>



Numéro de référence  
ISO 16407-1:2017(F)

# iTeh Standards

## (<https://standards.iteh.ai>)

### Document Preview

[ISO 16407-1:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>



#### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Sommaire

	Page
<b>Avant-propos</b>	<b>iv</b>
<b>Introduction</b>	<b>v</b>
<b>1 Domaine d'application</b>	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b>	<b>2</b>
<b>3 Termes et définitions</b>	<b>2</b>
<b>4 Abréviations</b>	<b>4</b>
<b>5 Structure des suites de tests</b>	<b>5</b>
5.1 Structure	5
5.2 Référence aux spécifications d'essais de conformité	5
5.3 Buts d'essais (TP)	6
5.3.1 Conventions de définition de TP	6
5.3.2 Règles de nommage de TP	6
5.4 Rapport d'essai de conformité	7
<b>Annexe A (normative) Buts d'essais (TP) pour le système frontal</b>	<b>8</b>
<b>Annexe B (normative) Buts d'essais (TP) pour le système central</b>	<b>103</b>
<b>Annexe C (normative) Structures de données</b>	<b>107</b>
<b>Annexe D (normative) PCTR pour système frontal</b>	<b>109</b>
<b>Annexe E (normative) PCTR pour système central</b>	<b>113</b>
<b>Bibliographie</b> ( <a href="https://standards.iteh.ai">https://standards.iteh.ai</a> )	<b>117</b>

## Document Preview

[ISO 16407-1:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 204, *Systèmes intelligents de transport*.

Cette première édition de l'ISO 16407-1 annule et remplace l'ISO/TS 16407-1:2011, qui a fait l'objet d'une révision technique. Les modifications suivantes ont été apportées:

- passage d'une Spécification technique au stade de Norme internationale;
- amendements en vue de tenir compte des modifications des normes de base sous-jacentes, en particulier de l'ISO 17575;
- modifications majeures concernant:
  - des changements d'éléments de données apportés par l'ISO 17575-1 et l'ISO 17575-3;
  - des nouveaux buts d'essais liés:
    - à la gestion des versions de protocole;
    - aux éléments de données authentifiés;
  - suppression de buts d'essais liés:
    - aux règles relatives à l'imputation qui ne sont plus exigées par l'ISO 17575-1.
  - révision des termes et définitions;
  - intégration de corrections rédactionnelles et formelles, ainsi que de modifications pour améliorer la lisibilité.

Une liste des différentes parties de l'ISO 16407 peut être trouvée sur le site web de l'ISO.

## Introduction

Le présent document (ISO 16407-1) fait partie d'une série de normes qui traite de l'interopérabilité des systèmes d'EFC autonomes. Les systèmes autonomes utilisent le positionnement par satellites, souvent associé à des techniques de détection supplémentaires, telles que gyroscopes, odomètres et accéléromètres, afin de localiser le véhicule et de trouver sa position sur une carte contenant les objets géographiques imputés, tels que les routes imputées ou les zones imputées. Le tarif et, finalement, la redevance d'utilisation de la route sont déterminés à partir des objets imputés, des caractéristiques des véhicules, de l'heure du jour et d'autres données importantes pour décrire l'utilisation de la route.

Les équipements autonomes embarqués (OBE, on-board equipment) fonctionnent indépendamment d'une infrastructure routière dédiée, en employant des techniques de grande portée, telles que les systèmes de géolocalisation et de navigation par satellites (GNSS) et les réseaux de communication cellulaires (CN). Par conséquent, les systèmes autonomes peuvent également être appelés systèmes GNSS/CN.

Dans cette série de normes relatives à l'EFC, le présent document définit les essais destinés à l'évaluation de la conformité du système frontal et du système central par rapport aux exigences relatives à l'imputation spécifiées dans l'ISO 17575-1.

L'ISO 16407-1 se base sur:

- l'ISO 17575-1; et
- la série de normes ISO/IEC 9646 sur la méthodologie des tests de conformité.

**Plein Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

[ISO 16407-1:2017](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>



# Perception du télépéage — Évaluation de la conformité de l'équipement à l'ISO 17575-1 —

## Partie 1: Structure de la suite d'essais et objectifs des essais

### 1 Domaine d'application

Les normes ISO 16407 ont pour domaine d'application la fourniture d'une série d'essais ayant pour but d'évaluer la conformité des comportements du système frontal et du système central par rapport aux exigences énumérées dans l'ISO 17575-1. Le présent document contient la définition de tels essais sous forme de buts d'essais, donnant la liste des conditions initiales requises, des références et des étapes individuelles, d'une manière textuelle structurée.

Les buts d'essais définis dans le présent document reflètent les exigences structurelles et sémantiques exprimées dans l'ISO 17575-1:

- Présence / absence d'éléments de données particuliers,
- Sémantique relative à divers éléments de données:
  - Groupe de données Général (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.3)
  - Groupe de données Sécurité (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.4)
  - Groupe de données Contrat (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.5)
  - Groupe de données Utilisation (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.6)
  - Groupe de données Compte (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.7)
  - Groupe de données Contrôle des versions (voir ISO 17575-1:2016, paragraphe 7.8)

<https://standards.itech.org/standards/iso/3074212043-1-03-14-2-88727420c8e6/iso-16407-1-2017>

En ce qui concerne les éléments de données individuels et les attributs EFC définis dans l'ISO 17575-1, les buts d'essais ont été organisés dans les groupes de suites d'essais désignés, respectivement, pour le système frontal et le système central.

Outre les buts d'essais, le présent document donne également des formulaires de rapports d'essais de conformité à la fois pour le système frontal et le système central.

Pour en savoir davantage sur les exigences par rapport auxquelles la conformité est évaluée dans le présent document, voir l'ISO 17575-1:2016.

Les essais des fonctionnalités et comportements suivants ne font pas partie du domaine d'application de la présente partie de l'ISO 16407:

- comportement dynamique, c'est-à-dire séquence de messages et événements de déclenchement pouvant être échangés / intervenir pour satisfaire certains scénarios d'imputation;
- profils et logique d'entreprise construite au dessus de schémas de tarification particuliers;
- L'ISO 17575-1 ne spécifiant aucun comportement invalide du système frontal et du système central, les buts d'essais BI (comportement invalide) ne s'appliquent à aucun groupe de buts d'essais.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont mentionnés dans le texte d'une manière telle que tout ou partie de leur contenu constitue les exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 17575-1:2016, *Perception du télépéage — Définition de l'interface d'application pour les systèmes autonomes — Partie 1: Imputation*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC maintiennent des bases de données terminologiques utilisées dans la normalisation aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible sur <http://www.electropedia.org/>
- Plate-forme de navigation ISO en ligne: disponible sur <http://www.iso.org/obp>

### 3.1

#### **tarification à la zone**

péage basé sur l'utilisation du réseau routier dans une zone donnée

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.1]

**iTeh Standards**

<https://standards.iteh.ai>

**Document Preview**

### 3.2

#### **attribut**

information d'application constituée d'un *élément de données* (3.9) ou d'une séquence struturee de tels éléments

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.2]

[ISO 16407-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017)

**3.3** <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>  
**authentificateur**

données, possiblement cryptées, qui sont utilisées pour l'authentification

[SOURCE: EN 15509:2014, définition 3.3]

### 3.4

#### **système central**

partie du système de back-office assurant l'interface avec un ou plusieurs *systèmes frontaux* (3.11)

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.4]

### 3.5

#### **objet d'imputation**

n'importe quel objet géographique ou lié à la route dont l'utilisation entraîne l'application d'un péage

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.5]

### 3.6

#### **rapport d'imputation**

informations contenant l'usage de la route et les informations connexes générées par le *système frontal* (3.11)

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.6]

**3.7****cordon**

périmètre d'une zone

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.7]

**3.8****péage de cordon**

péage pour le franchissement d'un cordon

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.8]

**3.9****élément de données**

informations codées pouvant se composer de structures d'informations de niveau inférieur

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.9]

**3.10****ensemble de données**

ensemble logique d'éléments de données (3.9) ayant une relation sémantique

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.10, modifié — Note 1 à l'article a été supprimée.]

**3.11****système frontal**

partie d'un système de péage composé d'une unité embarquée *OBE* (3.13) et éventuellement d'un *proxy* (3.14) où les informations de péage routier et les données sur l'utilisation de la route sont collectées et traitées à destination du *système central* (3.4)

[SOURCE: ISO/TS 19299:2015, 3.17, modifiée — Le terme "road" a été ajouté à la définition ainsi qu'à la note à l'article.]

Note 1 à l'article: Le système frontal comporte l'équipement embarqué et un proxy facultatif.

[ISO 16407-1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017)

**3.12****agencement**

description technique de l'emplacement des éléments soumis au péage, y compris leurs frontières

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.12]

**3.13****équipement embarqué****OBE**

tous les équipements nécessaires à bord d'un véhicule pour effectuer les fonctions et les services de communication nécessaires pour le télépéage

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.13]

**3.14****proxy**

partie optionnelle d'un *système frontal* (3.11) qui communique avec des équipements externes et traite les données reçues dans un format prédéfini à destination du *système central* (3.4)

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.13]

**3.15****tarification de portion routière**

principe de péage où la redevance est due si des sections prédéfinies de routes sont utilisées

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.14]

3.16

péage

frais, taxes ou redevances perçus dans le cadre de l'utilisation d'un véhicule dans un *domaine de péage* (3.20)

Note 1 à l'article: Cette définition généralise la définition classique selon laquelle un péage correspond à une redevance permettant de franchir une barrière ou une route, un pont, etc. La définition ci-dessus inclut également les redevances considérées comme obligations administratives, telles que les taxes et les impôts.

[SOURCE: ISO/TS 19299:2015, 3.42, modifiée — La phrase "in relation with" a été changée en "in connection to" dans la définition originale.]

3.17

## zone à péage

zone géographique pour laquelle un *péage* (3.16) est facturé pour l'utilisation des routes

[SOURCE: ISO 17575-3:2016, 3.17]

3.18

## contexte de péage

vue logique telle que définie par des *attributs* (3.2) et fonctions des éléments de base d'un *système de péage* (3.22), qui correspond à un principe de péage de base unique, une répartition spatiale des *objet d'imputation* (3.5) et un comportement unique du *système frontal* (3.11) correspondant

[SOURCE: ISO 17575-1:2016, 3.17]

3.19

## données de contexte de péage

informations définies par l'exploitant responsable du péage, nécessaires pour établir le *péage* (3.16) dû pour l'utilisation d'un véhicule sur un *contexte de péage* (3.18) particulier et à la finalisation de la transaction de péage

[SOURCE: ISO 12855:2015, 3.15]

3.20

## domaine de péage

zone ou partie d'un réseau routier dans laquelle un *régime de péage* donné (3.21) s'applique

[SOURCE: 150-17373.2010, 3.10]

## SIZI région

**Régime de peage**  
ensemble de règle

Ensuite, à l'aide de l'algorythme de remonte station, l'eggissant la propagation d'un pêche (3.16) dans un *domaine de péage* (3.20)

[SOURCE: ISO 17378:2010, 3.26]

### 5.22 plan

## plan de peage vue organisation

Vue organisationnelle d'un régime de peage ([S.2.1](#)) illustrant les acteurs et leurs relations

[SOURCE: ISO 17373-3:2018, 3.22]

## 4 Abbreviations

ADU	Application data unit (unités de données d'application) (ISO 14906)
ASN.1	Abstract Syntax Notation One (notation de syntaxe abstraite un) (ISO/IEC 8824-1)
ATS	Abstract Test Suite (suite d'essais abstraite)

BI	Invalid Behaviour (comportement invalide)
BV	Valid Behaviour (comportement valide)
CCC	Compliance Check Communication (communication de contrôle de conformité) (ISO 12813)
CN	Cellular network (réseau cellulaire)
DUT	Device Under Test (dispositif en cours d'essai)
EFC	Perception du télépéage (anglais: Electronic Fee Collection) (ISO 14906)
GNSS	Global Navigation Satellite Systems (systèmes de géolocalisation et de navigation par satellites)
IHM	Interface homme-machine (anglais: HMI - Human Machine Interface)
ID	Identifiant
OBE	On-board Equipment (équipement embarqué) (ISO 14906)
PCTR	Proforma Conformance Test Report (formulaire de rapport d'essais de conformité)
PICS	Protocol Implementation Conformance Statements (déclarations de conformité de mise en œuvre de protocole)
TP	Test Purposes (buts d'essais)
TSS	Test Suite Structure (structure des suites de tests)
TTCN	Testing and Test Control Notation (notation des essais et des contrôles d'essais)
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée (anglais: VAT -Value Added Tax)

## 5 Structure des suites de tests

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/307d3120-43ac-4c03-b4a2-88727429c8e6/iso-16407-1-2017>

### 5.1 Structure

Le Tableau 1 montre la structure des suites de tests (TSS).

**Tableau 1 — Structure des suites de tests**

Groupe	Type de DUT	Comportement
Rapport de perception	Système frontal	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Réponse du système central	Système frontal	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable
Réponse au rapport de perception	Système central	Comportement valide
		Comportement invalide inapplicable

### 5.2 Référence aux spécifications d'essais de conformité

Cette partie de l'ISO 16407 tient compte des buts d'essais déjà définis pour la conformité aux normes de base en y faisant référence, de telle manière que:

- pour les buts d'essais **identiques** à ceux qui sont définis dans ce document ou dans les normes de base, la référence directe aux cas d'essais de conformité est signalée. Dans l'intérêt du lecteur, le titre ou une description verbale du but d'essai est donnée, avec la référence;

- b) pour les buts d'essais **dérivés** de ceux qui sont définis dans les cas d'essais de conformité des normes de base, une référence directe est signalée, ainsi qu'une indication sur la façon dont le but d'essai concerné doit être modifié pour les essais de conformité du profil;
- c) pour les buts d'essais **spécifiques** à la norme ISO 17575-1, il est donné une description complète;
- d) une indication précisant si un but d'essai est **identique**, **dérivé** ou **spécifique** dans chaque but d'essai.

## 5.3 Buts d'essais (TP)

### 5.3.1 Conventions de définition de TP

Les TP sont définis d'après les règles du Tableau 2. Tous les buts d'essais sont définis en Annexe A et en Annexe B, y compris la notation spéciale et les conventions de symbole devant être utilisées. Les structures de données devant être utilisées sont spécifiées à l'Annexe C et définies dans l'ISO 17575-1.

Tableau 2 — Règles de définition des TP

ID de TP selon règles de nommage de TP	Intitulé
	Référence
	Origine de TP
	Condition initiale
	Stimulus et comportement prévu

ID de TP	L'ID de TP est un identifiant unique. Il doit être spécifié selon les conventions de nommage de TP définies dans le paragraphe ci-après.
Intitulé	Brève description de l'objectif des buts d'essais.
Référence	Il convient que cette référence mentionne les références du sujet à valider par le but d'essai considéré (référence à la spécification, au paragraphe, etc.) ou qu'elle pointe vers le document de norme qui définit le TP.
Origine de TP	Indique si le TP est <b>identique</b> à un TP défini dans une autre norme d'essai, <b>dérivé</b> d'un TP défini dans une autre norme d'essai ou <b>spécifique</b> pour ce profil standard.
Condition initiale	Cette condition définit dans quel état initial le DUT doit appliquer le TP considéré.
Stimulus et comportement prévu	Définition des événements générés par le testeur et des événements qui, pour le DUT, sont supposés conformes à la spécification de base.

### 5.3.2 Règles de nommage de TP

Une identification unique est attribuée à chaque TP. Cette identification unique est élaborée pour contenir la chaîne d'informations suivante:

**TP\_<groupe>\_<dut>\_<x>\_<nn>**

- TP pour indiquer qu'il s'agit d'un but d'essai (Test Purpose);
- <groupe> le groupe dont le TP fait partie;
- <dut> type de DUT (à savoir FE ou BE);
- X type d'essais (à savoir essais de comportement valide – BV - ou essais de comportement invalide – BI);
- <nn> numéro séquentiel de TP (01-99).

Les conventions de nommage sont décrites au Tableau 3.

**Tableau 3 — Convention de nommage des TP**

Identifiant: TP/<groupe>/<dut>/<x>-<nn>			
<groupe>			
<i>applicable pour FE</i>	CR	Rapport de perception	
<i>applicable pour FE</i>	BEF	Réponse du système central	
<i>applicable pour BE</i>	CRR	Réponse au rapport de perception	
<dut> = type de DUT		FE	Système frontal
		BE	Système central
x = type de test		BV	Tests de comportement valide
		BI	Tests de comportement invalide
<nn> = numéro séquentiel		(01-99) Numéro de but d'essai	

#### 5.4 Rapport d'essai de conformité

<https://standards.iteh.fr/standards/iso/iso-16407-1/2017>  
Les fournisseurs du système frontal et du système central sont, chacun pour ce qui le concerne, responsables de la fourniture d'un rapport d'essai de conformité.

Le fournisseur du système frontal doit remplir le formulaire de rapport d'essais de conformité (PCTR) pour le système frontal comme défini en Annexe D.

Le fournisseur du système central doit remplir le formulaire de rapport d'essais de conformité (PCTR) pour le système central comme défini en Annexe E.

## Annexe A (normative)

### Buts d'essais (TP) pour le système frontal

#### A.1 Introduction

Cette annexe contient les buts d'essais (TP) pour l'évaluation de la conformité à l'ISO 17575-1 du système frontal.

#### A.2 Conventions de symboles des TP

Une notation spéciale et une convention de symboles doivent être utilisées, comme défini ci-après.

Les symboles sont utilisés dans la description des TP, avec les significations conformes au Tableau A.1 ci-dessous.

Tableau A.1 — Description des symboles de TP

SYMBOLE	DESCRIPTION
XXX.rq $\Rightarrow$	Le testeur envoie le XXX.rq au DUT
$\Leftarrow$ YYY.rs	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur
$\Leftarrow$ YYY.rs = {attribut1, attribut2, attribut3}	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur. YYY.rs ne doit comporter aucun attribut différent de attribut1, attribut2, attribut3. Si un attribut de la liste est facultatif, il peut ne pas être présent dans YYY.rs
$\Leftarrow$ YYY.rs = {attribut1= valeur1}	Le DUT envoie le YYY.rs au testeur avec attribut1. La valeur d'attribut1, c'est-à-dire valeur1, doit être stockée par le testeur et servira lors des étapes de TP suivantes
A $\equiv$ B	A «est égal à» B
A $\rightarrow$ B	A «est transformé» en B
$\emptyset$	Signifie «vide» ou «non configuré»
A   B	A OU B
x $\rightarrow$ n <sup>-</sup>	La valeur du paramètre x est très proche de n et x est inférieur à n
x $\rightarrow$ n <sup>+</sup>	La valeur du paramètre x est très proche de n et x est supérieur à n

De plus, il faut noter que la séquence d'ADU délivrée par un système frontal n'est pas restreinte par l'ISO 17575-1. Cela signifie qu'il est en général impossible de forcer l'ADU à être générée par le DUT. Pour exécuter les buts d'essais, il peut être nécessaire de filtrer certaines ADU, du fait qu'elles ne sont pas forcément applicables aux TP, par ex. lorsque certaines ADU sont applicables à un contexte de péage différent. La Figure A.1 illustre une telle situation.